

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 17-03

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague, que lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 8 novembre 2017 à 20 h à la salle du Conseil située au 3^e étage du 140, rue Principale, à Saint-Louis-de-Gonzague, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

La requérante demande une dérogation mineure à l'égard de l'immeuble situé à l'adresse civique 174 de la rue Principale, constitué du lot 5 125 153, et ayant pour effet :

- de régulariser l'implantation du bâtiment principal dont la marge avant donnant sur la rue Domaine-du-Huard est inférieure de 1,84 mètre à la norme prescrite de 5 mètres à la grille des usages et normes de la zone HC-2, faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 16-125.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 18^e jour d'octobre 2017.



Dany Michaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière